

Les étangs de Boursault



Une randonnée proposée par BrunoFlyman

Au fil de cette promenade sans difficulté (une montée tranquille au début et une descente à la fin), partez à la découverte des nombreux étangs de la forêt de Boursault.

Durée	5h 15	Difficulté	Moyenne
Distance	17,85 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	52 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	53 m	Commune	Boursault (51480)
Point haut	245 m		
Point bas	195 m		



Trace n° 3513297

Description

Dans le village de [Boursault](#), à partir de la rue de la duchesse d'Uzès, prendre la Rue des Écoles (là où est la mairie), la remonter et tourner à droite dans la Rue Domaine Pérignon que l'on suit jusqu'à l'aire de tourisme de la Lune, point de départ de la randonnée.

(D/A) Prendre le bon chemin empierré orienté au Sud-Est qui monte en sous-bois. Après 400 m environ, laisser le chemin qui mène à la ferme de Bellevue à droite et continuer encore tout droit sur environ 700 m.

(1) À l'embranchement, prendre le chemin herbeux qui monte à droite. Laisser un pylône électrique à droite et prendre le chemin qui part vers l'Est.

(2) Au croisement, suivant, tourner à droite. Au bout, sortir du bois, virer à droite et demeurer en lisière de bois.

(3) Après un peu plus de 500 m, quitter le bon chemin pour s'engager à gauche dans un large espace rectiligne et herbeux qui longe la forêt. Il faut créer son chemin entre les herbes et les mottes de terre. Passer sous un ligne à haute tension puis tourner à droite sur un chemin. Au bout, découvrir le premier étang de la journée : l'Étang d'Orléans.

(4) Après avoir longé l'étang, tourner à droite et continuer tout droit vers l'ouest. Au 1^{er} croisement (zone marécageuse en face), tourner à gauche.

(5) Au croisement suivant, tourner à droite. Plus loin, longer l'Étang de Givry. Continuer tout droit (Ouest) pour longer la berge puis continuer le chemin qui pénètre en forêt jusqu'au "Chemin des Plantes".

(6) Au croisement en T, tourner à gauche dans le Chemin des Plantes. Après environ 400 m, noter par une trouée sur la gauche l'Étang d'Anglure. Continuer encore une trentaine de mètres jusqu'à une intersection.

(7) Prendre alors le chemin qui part sur la gauche. Longer l'Étang d'Anglure. Continuer en s'engageant dans le sous bois. Retrouver un bon chemin et le suivre à gauche.

(8) Au carrefour, prendre le 2^e chemin à droite, le Chemin des Ivernelles. Aller tout droit et longer l'Étang de Noire Fontaine. Le chemin fait un droite-gauche puis aboutit à la Croix des Frileux.

(9) Prendre alors le 1^{er} chemin à droite. Aller tout droit (Nord-Ouest) jusqu'à un grand croisement.

(10) Prendre le 2^e chemin à droite (Nord-Est). Au croisement suivant, aller tout droit.

(7) Continuer sur le chemin principal (Nord-Est puis Nord).

(6) Aller tout droit (Nord) et longer l'Étang de Naubacon. Peu après, au prochain croisement, demeurer sur le chemin principal qui oblique à droite (Nord-Est).

(11) Au carrefour, prolonger dans le bon chemin du milieu (le 3^e à partir de la gauche comme de la droite). Longer l'Étang du Grand Loupy, que l'on voit à travers les branches.

(12) Au croisement, tourner à gauche dans le Chemin des Ivernelles. Faire votre chemin dans ce large espace rectiligne et herbeux et arriver à un

Points de passage

- D/A Aire de tourisme de - La Lune (Boursault)**
N 49.059245° / E 3.837007° - alt. 196 m - km 0
- 1 Embranchement**
N 49.055013° / E 3.850633° - alt. 229 m - km 1.13
- 2 Croisement**
N 49.05269° / E 3.856867° - alt. 237 m - km 1.7
- 3 Large trouée herbeuse**
N 49.045087° / E 3.857902° - alt. 238 m - km 2.73
- 4 Étang d'Orléans**
N 49.037895° / E 3.864387° - alt. 236 m - km 3.84
- 5 Croisement**
N 49.03447° / E 3.85975° - alt. 236 m - km 4.62
- 6 Chemin des Plantes**
N 49.03324° / E 3.844007° - alt. 233 m - km 5.8
- 7 Intersection**
N 49.029743° / E 3.841591° - alt. 230 m - km 6.25
- 8 Carrefour**
N 49.025841° / E 3.848478° - alt. 226 m - km 6.95
- 9 Croix des Frileux**
N 49.020948° / E 3.840348° - alt. 226 m - km 7.79
- 10 Grand croisement**
N 49.026122° / E 3.83699° - alt. 228 m - km 8.42
- 11 Carrefour**
N 49.038157° / E 3.84939° - alt. 235 m - km 10.12
- 12 Croisement**
N 49.043672° / E 3.8545° - alt. 235 m - km 10.84
- 13 Large embranchement en Y**
N 49.04658° / E 3.85166° - alt. 236 m - km 11.23
- 14 Croisement**
N 49.048902° / E 3.842187° - alt. 238 m - km 11.98

large embranchement en Y.

(13) Prendre le chemin de gauche (en herbe et peu marqué) et le suivre Ouest-Nord-Ouest.

(14) Au croisement suivant, tourner à gauche. Passer devant l'Étang du Petit Loupy et aller tout droit en ignorant les départs sur les côtés. À un carrefour bien dégagé (Les Six Routes), prendre le 2^e chemin à droite. Suivre ce bon chemin vers l'Ouest et atteindre un carrefour.

(15) Prendre alors le 2^e chemin à droite. Aller tout droit (Nord-Ouest) jusqu'à l'Étang des Pâtis.

(16) Revenir sur ses pas et, après une centaine de mètres, à une fourche, obliquer à gauche. Au carrefour (cote 242), prendre le 1^{er} chemin à gauche (Nord).

(17) À un carrefour proche de l'orée du bois, continuer le chemin très peu marqué (voire pas du tout) qui s'oriente au Nord-Est. Sortir du bois, passer sous une ligne à haute tension. À une fourche, suivre le chemin de gauche et déboucher sur la route au niveau des Pâtis.

(18) Tourner à gauche. À l'intersection qui suit, virer franchement à droite et descendre. Retrouver ainsi le point de départ (D/A).

● **15 Carrefour**

N 49.038777° / E 3.828965° - alt. 240 m - km 13.71

● **16 Étang des Pâtis**

N 49.045155° / E 3.822807° - alt. 237 m - km 14.56

● **17 Carrefour**

N 49.051107° / E 3.830243° - alt. 239 m - km 16.04

● **18 Les Pâtis**

N 49.057427° / E 3.834963° - alt. 233 m - km 16.86

📍 **D/A Aire de tourisme de - La Lune (Boursault)**

N 49.059292° / E 3.837207° - alt. 195 m - km 17.85

Informations pratiques

- Pique-nique possible sur l'aire de départ mais aussi près des étangs.
- Les chemins en trouées peuvent s'avérer humides par temps pluvieux.
- Étant donné la présence d'eau, bien se protéger des moustiques.
- Attention aux tiques dans les chemins herbeux (pantalons longs dans les chaussettes de rigueur).

À voir

- Faune et flore caractéristiques des étangs.
- Château de Boursault (ne se visite pas). Dégustation et promenade dans le domaine (payant).
- De belles perspectives sur les étangs permettent de belles photos.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-etangs-de-boursault/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.